

Bogusława Filipowicz

Les relations entre les Assyriens d'Assur et ceux de Kanis : (fin du III-eme et en début II-eme millénaires avant J.-C.)

Saeculum Christianum : pismo historyczno-społeczne 16/1, 5-24

2009

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

BOGUSŁAWA FILIPOWICZ

LES RELATIONS ENTRE LES ASSYRIENS D'AŠŠUR ET CEUX DE KANIŠ (FIN DU III-ÈME ET EN DÉBUT II-ÈME MILLÉNAIRES AVANT J.-C.)

Des archives de la correspondance privée des marchands assyriens retrouvées en Anatolie nous informent sur les relations entre les Assyriens d'Aššur et les Assyriens de Kaniš. Nous y trouvons divers documents tels que des contrats de transport, des notices comptables et des reconnaissances de dettes. Il s'agit de lettres envoyées d'Aššur ou d'autres villes anatoliennes à Kaniš, de copies de textes envoyées depuis l'Anatolie vers Aššur, et de documents rédigés sur place à Kaniš. A partir de ces documents, il est possible d'entreprendre des études sur le fonctionnement du commerce entre l'Assyrie et l'Anatolie en fin du III-ème et en début du II-ème millénaires avant J.-C. De même, nous pouvons découvrir quelques éléments de la vie quotidienne des habitants des villes d'Asie Mineure. Les archives nous renseignent aussi sur la famille assyrienne qui crée avec d'autres familles des petites firmes familiales, un réseau de contacts sur le plan culturel, politique et économique entre les Assyriens et les Anatoliens.

I. Les sources

1.1 Les fouilles archéologiques

Les études philologiques et thématiques sur les lots d'archives archéologiques et les tablettes paléo-assyriennes reflètent les relations entre les Assyriens habitant à Aššur et en Capadoce. Dès 1881, les premières tablettes dites „cappadociennes” sont vendues chez les antiquitaires de Kayseri et d'Istanbul. Entre 1893 et 1925, eurent lieu quatre expéditions archéologiques, sur le site de Kültepe/Kaniš. En 1925, B. Hrozný¹ a dégagé une première centaine de tablettes à l'est du Tell, localisant ainsi le *kārum* et le quartier commerçant occupé par les Assyriens. Les fouilles ont été reprises par des Turcs après la deuxième guerre mondiale.

¹ B. Hrozný, *Rapport préliminaire sur les fouilles tchéco...*, Syria 8, 1927, 1-8.

1.2. La date: l'époque du *kārum II* et *kārum Ib*

Les études prosographiques² ont permis de discerner deux niveaux³ de documents qui correspondent à deux périodes d'expansion assyrienne. Le premier est appelé le niveau du *kārum II*. C'est la phase qui durait environ 90 années du dernier quart du XX-e au milieu du XIX-e siècle avant J.-C. Les documents datent des règnes de Puzur-Aššur à Sargon. La fin du niveau *II du kārum* à Kaniš arrive à la moitié du XIX-e siècle. Nous n'avons aucun document pendant deux ou trois générations.

Les marchands assyriens se réinstallent de la fin du XIX-e siècle au début du XVIII-e siècle. Cette phase de présence assyrienne en Anatolie est appelée le niveau du *kārum*. Elle est contemporaine de Šamši-Addu, roi, ou grand roi du Royaume de Haute Mésopotamie (ca 1814) et Samsu-iluna (ca 1725). Les textes pour cette phase sont moins nombreux. Le personnage de Šamši-Addu est cité dans les listes royales de la ville d'Aššur mais il y porte le nom Šamši-Adad. Aussi, dans „L'Inscription du temple d'Enlil à Aššur” le nom de Šamši-Addu figure dans la transcription comme Šamši-Adad.⁴

Les fouilles archéologiques durent encore actuellement, cela permet l'exhumation de nouveaux documents. Au total, on estime le nombre des tablettes en provenance de Kültepe entre 15 000 et 20 000, parmi lesquelles 3 000 seulement sont publiées. Le lieu de conservation des ces tablettes est le Musée archéologique d'Istanbul. A l'origine, les tablettes cappadociennes étaient conservées par lots dans des paniers contenant 20 à 30 unités.

1.3. Les travaux sur l'analyse de „tablettes cappadociennes”

Pour un travail sur les relations entre Assyriens d'Aššur et de Kaniš, il faut mentionner que toutes les sources proviennent de Kaniš, mais aucune d'Aššur. On se trouve donc dans la situation de déséquilibre des sources.

² Prosographie – la discipline archéologique qui consiste dans l'analyse de la topographie des documents.

³ La définition du niveau et de strate; A. Parrot, *Archéologie mésopotamienne*, t. II, Paris 1953, 39: „(...) les notions de *niveau* et de *strate*. Le premier correspond à une phase culturelle bien déterminée et distincte par des caractères intrinsèques de ce qui la précède et de ce qui la suit. Un niveau constitue donc une unité, à l'intérieur de laquelle une ou plusieurs strates peuvent être définies, qui répondent généralement à un habitat. Il s'ensuit que niveaux et strates ont des épaisseurs infiniment variables, fonction des *périodes* historiques plus ou moins longues, plus ou moins mouvementées, dont elles constituent les témoins archéologiques.”

⁴ „Šamši-Adad, roi de l'univers (*šar kiššati*), constructeur du temple du dieu Aššur, qui a unifié le pays entre Tigre et Euphrate sur l'ordre du dieu Aššur, qu'Anu et Enlil ont appelé par son nom pour la grandeur parmi les rois qui vinrent auparavant.” Cf. *The Royal Inscriptions of Mesopotamia : Assyrian Period* (RIMA), 3 vol. (1987-), Toronto.

Nous présentons ici quelques recueils de textes cunéiformes des tablettes cappadociennes.

- G. Eisser, J. Lewy, *Die Altassyrischen Rechtsurkunden vom Kültepe*, I und II, MVAG 33, Leipzig 1930/1935.
- P. Garelli, *Trois tablettes cappadociennes du musée de Rouen*, RA 51, 1957, 1-11; *Tablettes cappadociennes de collections diverses*, RA 58, 1964, 53-68; RA 59, 1965, 19-48/149-176; RA 60, 1966, 93-144.
- P. Garelli, D. A. Kennedy, *Seize tablettes cappadociennes de l'Ashmdean Museum d'Oxford*, JCS 14, 1960, 1-22.
- K. Hecker, *Die Keilschrifttexte der Universitätsbibliothek Giessen – unter Benutzung nachgelassener Vorarbeiten von J. Lewy*, Giessen 1966.
- N. B. Jankovskaja, *Klinopisnye teksty iz Kjul'Tepe v sobranijach SSSR – Pisma i dokumenty torgovago ob'edine nija v Maloj Azii XIX v. do n. e.*, Moscow 1968.
- H. Lewy, *Old Assyrian Texts in the University Museum*, HUCA 39, 1968, 1-33 ; HUCA 40- 41, 1969-1970, 46-80.

II. L'organisation de l'échelle sociale à Aššur

2.1. Les différents degrés des autorités assyriennes

Les tablettes cappadociennes constituent une riche documentation permettant de connaître l'activité commerciale des Assyriens. Nous allons utiliser le terme de „colonie” dans le sens proprement commercial et non comme un effet d'expansion et d'invasion militaire sur le terrain de l'Anatolie ancienne.⁵

Le fondement de l'activité commerciale se trouve dans la structure sociale assyrienne. A l'époque dont nous parlent les lettres des marchands, Aššur est la cité de la zone d'agriculture sèche sur la rive gauche du Tigre. Elle se trouvait sur le passage de routes commerciales importantes, le long du Tigre, du sud vers le nord.

Du point de vue institutionnel, Aššur est la cité-Etat⁶ limitée dans l'espace territorial par la zone de steppes. Le nom d'Aššur concerne premièrement le dieu. La ville porte en effet le même nom que son dieu local Aššur. C'est à lui qu'appartient le pouvoir principal et suprême. Le dieu est le seul vrai roi de la ville, *šarrum*, et les princes d'Aššur ne portent pas ce titre. Pour les souverains est ré-

⁵ L. L. Orlin, *Assyrian Colonies in Cappadocia*, Studies in Ancient History I, Hague, Paris 1970, 172-178. L'auteur analyse une notion des certains termes qui sont proches de la „colonisation” mais dans le sens de la colonisation par une occupation, acquisition et violence qui détruit la propre culture du pays et son peuple. L. L. Orlin (p. 175), soulève la question de l'administration assyrienne en Anatolie par le fait de la législation du marché imposée par les Assyriens.

⁶ Sur la fonction institutionnelle d'Aššur en tant que le composant du Royaume de Haute Mésopotamie à l'époque paléo-babylonienne voir l'étude de D. Charpin et J.-M. Durand, *Aššur avant l'Assyrie*, MARI 8, Annales de Recherches Interdisciplinaires, Paris 1997, 367-391.

servé le titre de „vicaire”. Du point de vue politique et historique, les dieux jouent les premiers rôles. Dans la pensée du Proche-Orient, la politique n’est pas séparée de la religion. L’intervention des dieux dans les discours historiques et politiques est l’un des éléments de l’idée théocratique présente dans la littérature antique de cette région.

Les titres de prince soulignent qu’il est un représentant de dieu, *iššakkum* („vicaire”). Autrement dit le terme d’*iššiak Aššur* désigne celui qui étant le prince d’Aššur reste au service de la divinité. L’autre terme qui insiste sur la position privilégiée et unique du prince est celui de *rubā’um*, le plus grand dans sa cité. Le nom du prince c’est aussi le *waklum*, ce qui signifie que la personne du prince centralise le pouvoir exécutif et militaire. Nous ne savons pas quelles étaient les relations entre le prince et les autres autorités à Aššur. On manque aussi d’informations précises sur la succession dynastique et sur le palais, *ekallum*.

Aššur est appelé „la ville”, *ālum*. Ce terme définit la ville, ses institutions et les habitants. Aššur, la ville du dieu, est dirigée par le dieu lui-même, et ensuite par le prince et l’assemblée de la ville. Il est ainsi possible de classer Aššur comme la cité-Etat dont les institutions sont influencées par l’idée théocratique.

L’autorité institutionnelle d’Aššur est nommée „Assemblée”. Le nom „Assemblée” figure parallèlement avec celui de „la Ville”. L’Assemblée d’Aššur⁷ est dirigée par les anciens et les sages de la ville. Le terme „Anciens” renvoie au groupe des responsables qui prennent les décisions au sujet des divers problèmes de la vie des habitants d’Aššur. Il ne semble pas que les membres de l’Assemblée soient des femmes, le privilège d’être à l’Assemblée est réservé aux habitants masculins de la Ville. L’Assemblée surveille l’économie et le commerce. Une des tâches de l’Assemblée est de fixer le montant d’un impôt.⁸ Le cours du marché était probablement consulté entre les marchands, eux-mêmes. Pour qu’un règlement de ce type ait un caractère officiel, l’Assemblée préparait le document, c’est-à-dire la tablette.⁹

⁷ Par la documentation de Mari nous connaissons le régime dans lequel l’Assemblée dirige le pays avec le roi. Le rôle de l’Assemblée était important aussi dans telles villes commerciales comme Talhāyūm, Kurdā, Imār et Tuttul. Voir la synthèse proposée par J.-M. Durand, *Les anciens de Talhāyūm*, RA 82, 1988, 98-101 puis, cette question est commentée par J. -M. Durand dans *Documents épistolaires du palais de Mari*, vol. 2, LAPO 17, Cerf, Paris 1998, 271-273.

⁸ TC I 4: „Dis au *kārum* de Kaniš: ainsi (parle) le *nibum*. La Ville vous a imposé 10 mines d’argent comme dépenses pour (sa) fortification, ils ont déjà choisi un messager à envoyer et nous avons présenté une requête aux Anciens. (...) Je vous en prie, veuillez à sceller les 10 mines d’argent et envoyez-les moi par le prochain courrier afin que les Anciens ne nous accablent pas à notre tour. (...)” Pour l’édition récente des textes de Kaniš et la bibliographie exhaustive réunie avant la publication de LAPO 19, voir avant tout: C. Michel, *Correspondance des marchands de Kaniš au début du IIe millénaire av. J.-C.*, LAPO 19, Cerf, Paris 2001.

⁹ TC I 4: „(...) Vous, là-bas, en fonction de la tablette de la Ville, veuillez à écrire aux différents *kārum* et faites-leur payer l’argent. Faites entendre la tablette (...)”.

Les autorités d'Aššur siégeaient à l'Hôtel de Ville, appelé le *bēt ālim*. *Bēt ālim* porte aussi le nom *bēt limmim*, ce qui signifie „la maison de l'éponyme”. L'éponyme, *limmum*, est le titre d'un fonctionnaire assyrien. L'éponyme était nommé pour une durée d'un an. Le nom de ce fonctionnaire servait à désigner l'année. Nous connaissons le noms des magistrats qui ont exercé cette charge à tour de rôle. Les éponymes étaient aussi des marchands.

Une caractéristique institutionnelle d'Aššur est que le pouvoir du prince était partagé. Il consultait les Anciens de la Ville. L'éponyme représentait l'autre autorité d'Aššur devant lequel le prince devait être responsable au niveau d'exercice du pouvoir.

Autour du prince, les dignitaires avaient la charge de veiller sur l'économie. Ils créaient une sorte de cercle familial concerné par les affaires commerciales. Il est probable que c'étaient eux qui constituaient les principaux bailleurs de fonds, appelés les *ummi'anu*. Les bailleurs de fonds fournissaient de l'argent pour financer des expéditions caravanières. Mais les bailleurs de fonds ne sont pas considérés comme des membres de l'administration du palais ou du temple. Le terme *um-mānu* recouvre une réalité sociologique et non juridique. Dans la société assyrienne de cette époque un groupe très actif sont les marchands eux-mêmes. Parmi les commerçants nous trouvons le *tamkārum*.

III. L'institution de la famille assyrienne

3.1. Le statut d'un homme et d'une femme

En général, pour analyser la stratification sociale des sociétés mésopotamiennes, dont la société assyrienne fait partie, nous regardons avant tout le statut juridique des personnes. Il se manifeste dans la loi, la jurisprudence et la coutume. A partir du Code de Hammurabi on dégage ainsi le schéma ternaire: *awilum – muškenum – wardum* opposant entre les hommes libres et les esclaves.¹⁰ Les tablettes cappado-ciennes de l'époque *kārum II* et *kārum Ib* nous renseignent sur la société assyrienne des hommes libres et des serviteurs esclaves. Les hommes libres ont le droit de posséder des biens matériels, peuvent les vendre et acheter leur patrimoine. Ils pouvaient changer de lieu d'habitation. Dans le commerce de Cappadoce, les employés – *suhārum*, voyagent; on ne sait pas s'ils sont libres ou non. Les hommes jouent divers rôles sur le plan socio-économique: on rencontre ceux qui ont un pouvoir politique comme le prince, les éponymes, les Anciens de l'Assemblée, les *temkārum* qui ont surtout le pouvoir économique, et les marchands. Les marchands se servent les uns aux autres de témoins. Cette fonction est aussi remplie par des femmes.

¹⁰ P. G a r e l l i, *Problemes de stratification sociale dans l'Empire Assyrien*, RAI 18, München 1972, 73-79. Sur les classes sociales en Assyrie voir aussi: G. Cardascia, *Les lois assyriennes*, LAPO 2, Cerf, Paris 1969, 52-62 et A. Van Praag, *Droit matrimonial assyro-babylonien*, Amsterdam 1945, 65-66.

Les formules épistolaires permettent de généraliser la hiérarchie dans la famille assyrienne représentée par le groupe des marchands assyriens.¹¹ Dans les lettres, l'énumération dépend de l'importance et de l'autorité exercée dans la famille. L'homme est habituellement mentionné avant la femme, le père avant le fils, l'aîné avant le cadet. Néanmoins cet usage fréquent n'est pas toujours en vigueur. La règle voulant que la hiérarchie entre plusieurs individus se répercute dans les formules épistolaires n'est pas systématique. Une femme, lorsqu'elle est plus âgée que son correspondant, peut être placée avant lui.¹²

Nous observons que dans la société assyrienne de cette époque, la famille appartient au type de la famille patriarcale. Tous les membres de la famille sont en général soumis à l'autorité exercée par un homme ayant le statut de chef.

Quant au le droit matrimonial, nous remarquons le statut de l'épouse principale, *aššatum*, et le statut de l'épouse secondaire, *amtum*.¹³ Le mari avait le droit de fonder une deuxième famille en épousant une femme anatolienne. Juridiquement acceptables, les mariages mixtes n'étaient pas faciles du point de vue des relations familiales. Il faut souligner que le principal foyer était celui d'Aššur. La division de la famille existait au sens moral mais l'unité du commerce n'était pas en danger.

On retrouve des centaines de lettres écrites par des femmes assyriennes. Elles sont adressées à leurs maris résidant à Kaniš. Le ton des lettres est officiel mais montre aussi les relations intimes entre des correspondants, comme par exemple la correspondance de Lamassî, l'épouse de Pušu-kên.¹⁴ En l'absence de son mari elle occupait à Aššur une place importante. Elle était à la tête de famille s'occupant du foyer et du commerce.

Lamassî pense à l'avenir de ses enfants, surtout de sa fille. Elle informe son mari dans l'une des lettres: „(...) Comme la fillette avait grandi, j'ai dû faire quelques étoffes lourdes pour la carriole. En outre j'en ai fabriqué pour les domestiques de la maison et pour les enfants (...) La petite a beaucoup grandi, mets-

¹¹ C. M i c h e l, *Inmāya dans les tablettes paléo-assyriennes*, Vol. I: Analyse, Vol. II: édition des textes, ERC, Paris 1991, 70-71.

¹² L'exemple est la lettre 109 écrite par Abaya à l'adresse d'Aššur-nādā. Cf. C. M i c h e l, *Inmāya dans les tablettes paléo-assyriennes*, vol. II.

¹³ §29, §30, §31 Code de Lipit-Ištar et §129 de Code d'Hammurabi, dans: M. R o t h, *Law Collection from Mesopotamia and Asia Minor*, SBL 6, Ed. P. M i c h a l o w s k i, Atlanta 1995; R. W e s t b r o o k, *Old Babylonian Marriage Law*, AfO 23, Beiheft 1988, p. 29. Cf. aussi la discussion sur le statut de l'épouse en Anatolie ancienne menée entre R. Westbrook et C. Michel dans le cadre des conférences de printemps en 1996 à l'EPHE - Sorbonne, Section des Sciences Religieuses.

¹⁴ CCT III 20. Lamassî, s'adresse à son mari, Pūšu-kên avec le respect qui convient à rendre au chef de famille. Elle écrit sur les problèmes quotidiens: „(...) Sil te plaît mon maître (...) tu ne dois pas te mettre en colère. (...)”. Voir aussi: P. Garelli, *Tablettes cappadociennes de collections diverses*, RA 59, 1965, 25, n° 25: „(...) Tu sais comme les gens sont devenus mauvais. Chacun se tient prêt à avaler son voisin! Fais-nous l'honneur de venir, romps tes obligations! (...)”

toi en route et viens la placer dans le sein d'Aššur et saisis le pied de ton dieu!" La demande de revenir à la maison se trouve aussi dans des autres lettres. L'expression „placer dans le sein d'Aššur" et „saisir le pied de dieu" fait penser que la fille de Pūšu-kên était destinée par les parents à un service au temple.

Les femmes étaient chargées d'acheter la nourriture pour la maison mais aussi de régler certaines obligations au temple et à l'Hôtel de Ville": „(...) Lorsque tu es parti, tu ne m'a pas laissé d'argent (ne fût-ce) qu'un sicle. Tu as dégarni la maison et as (tout) vidé. Depuis que tu es parti, une famine terrible (s'est installée) dans Aššur (et) tu ne m'as pas laissé d'orge (ne fût-ce) qu'un litre! J'ai sans cesse besoin d'acheter de l'orge pour notre nourriture et concernant la collecte du temple pour laquelle j'ai donné un emblème dans [...] certes, j'ai réglé ma part et j'ai payé à l'Hôtel de Ville pour [x] mesures -*šimdu* d'orge (...)".¹⁵

Pour tisser les étoffes, les femmes achetaient de la laine. Lamassî écrit: „(...) Dans Aššur, la laine est chère. Lorsque tu placeras pour moi une mine d'argent, place-la à l'intérieure de la laine.(...)". La technique de tissage était perfectionnée. Par exemple, les étoffes vendues au marché de Durhumit¹⁶ provenant d'Aššur et Kaniš sont d'une qualité différente. Le prix des étoffes *kutānum* ou *šurūm* fluctue en général entre 8 et 15 sicles d'argent pièce.

La propriété des biens matrimoniaux était commune. La femme dirigeait les affaires de son mari en le représentant devant les autorités à Aššur. Le statut de la femme libre lui permettait d'être une créancière et une débitrice. Des femmes achetaient des immeubles ou des esclaves.¹⁷ Lamassî se plaint devant son mari du voisin qui a construit ses murs sur leur territoire ne respectant pas le droit sur une propriété privée: „(...) Concernant la maison d'Abum-ilī, Ikuppīya, de la maison d'Atāya, a placé ses murs dans ton domaine. Alors, j'ai fait objection mais il m('a répondu) ceci: «Pour sûr, je veux m'agrandir!» En aucun cas il ne doit s'agrandir!(...)".¹⁸ L'épouse voudrait s'enrichir ou transformer sa maison. Pour cette raison, elle informe son mari que „(...) Šalim-ahum, depuis que toi, tu es parti, a construit deux maisons. Nous-mêmes, quand pourrons-nous faire

¹⁵ CCT III 24a.

¹⁶ C. M i c h e l, *Durhumit, son commerce et ses Marchands*, dans: *Marchands, diplomates et empereurs*, Études sur la civilisation mésopotamienne offerts à Paul Garelli, Paris 1991, 262-263, cf note 40.

¹⁷ Sur la femme assyrienne voir l'étude d'A. Van Praag, *Droit matrimonial assyro-babylonien*, Amsterdam 1945, 36 et, plus largement, cf. la synthèse proposée par Brigitte Lion & Cécile Michel *As mulheres em sua família: Mésopotâmia, 2º milênio a. C.* (le titre français de cet article publié en portugais dans la revue brésilienne *Tempo est Les femmes dans leur famille en Mésopotamie IIe millénaire avant J.-C.*), *Tempo* 18, 2005, 149-173. Les auteurs de cet article fournissent une riche bibliographie détaillée dans la note nr 2 et à la fin de cet article important.

¹⁸ CCT III 20.

de même?"¹⁹ Dans la même lettre, Lamassî annonce qu'elle a acheté une esclave: „(...) Ta soeur a mis en vente une servante, mais je l'ai libérée pour 14 sicles”.

La présence des femmes dans les affaires commerciales est bien attestée par les archives. Il faut signaler que quelle que soit la position d'une femme sur le plan commercial, elle n'a jamais atteint l'autorité du marchand homme. Le contenu des lettres indique précisément que la femme devait se renseigner auprès du mari sur les divers problèmes. Ayant une grande responsabilité elle n'était pas libre dans les affaires. Nous allons développer cet aspect plus loin dans la partie concernant la structure de la firme familiale.

En conclusion, nous soulignons le double statut d'une femme assyrienne. Mariée, une femme est l'épouse légale et principale. Elle est aussi une femme d'affaires. Son statut social est élevé par le fait du commerce. Une épouse est considérée comme la représentante du mari et la fille participe aux activités commerciales de son père. Cependant, en général, la fille reste à la maison et tisse, tandis que les fils voyagent entre Aššur et Kaniš.

Est-il possible d'estimer que le statut de la femme assyrienne était influencé par le statut de la femme anatolienne? Est-ce que la structure de la famille en Anatolie était la même que celle de la famille assyrienne? Une bigamie était-elle bien admise par les autorités²⁰ anatoliennes? Ensuite, il serait intéressant de savoir si les enfants issus de mariages mixtes, nés de mère Anatolienne, revenaient à Aššur avec leur père ou s'ils occupaient des places de commerçants en Anatolie?

3.2. L'organisation de la firme commerciale au sein de la famille

Nous remarquons que la correspondance des marchands assyriens ne contient pas de vocabulaire proprement technique. Les termes propres à la vie familiale, tels que: *bētum* – maison, *abum* – père, *ahum* – frère, expriment l'origine du commerce qui est fortement lié aux relations familiales.

Il est possible, à partir de l'analyse des lettres et des contrats, de reconstituer un schéma de l'organisation des grandes firmes familiales. Nous remarquons une hiérarchie de type pyramidal.²¹ Au sens élémentaire (I), le terme *bētum* est compris comme une maison habitée par la famille. Le sens dérivé (II) pour *bētum* est un domaine, une maisonnée. Au sens commercial (III), *bētum* signifie la maison de commerce, la firme à la maison. Ainsi est-il possible de comprendre le sens des termes akkadiens *abum*, *ahum* et *šuhārum*:

¹⁹ P. G a r e l l i, *Tablettes cappadociennes*, RA 59, 1965, 25, n° 25.

²⁰ Les sources gardent un silence sur des autorités en Anatolie. S'agit-il des chefs de familles, ou des Anciens d'une ville, comme s'était le cas à Aššur?

²¹ Sur la structure de la firme commerciale voir avec les exemples concernant la famille d'Innaya: C. Michel, *Innāya...*, 102-142.

- *abum*: (I) un père, (II) un supérieur par l'âge, par la fortune ou par la fonction, (III) un patron;
- *ahum*: (I) un frère, (II) un égal, (III) un associé;
- *šuhārum*: (I) un enfant, un petit, (II) un serviteur, (III) un employé (un envoyé).

La famille, au sens large, travaillait en commun et gérait leur commerce ensemble. Chaque membre de la famille avait sa place et sa fonction définies au sein de la firme familiale. Le père jouait le rôle de fondateur d'une firme. Vivant à Aššur, il rassemble les matières, étain et étoffes. Il forme des convois et les expédie à Kaniš. Les femmes de sa famille, son épouse, sa belle-soeur, ses filles participent à la production d'étoffes. Au décès du père, c'est son fils aîné qui lui succède à la tête de l'entreprise et qui depuis Aššur dirige les affaires.²²

Une firme familiale dirigée par un important négociant d'Aššur se doit d'être représentée dans les places commerciales les plus développées d'Asie Mineure et ce, par le biais de membres de la famille en résidence permanente dans ces localités ou par l'intermédiaire de représentants. Ceux-ci sont parfois rattachés à d'autres firmes, auxquelles ils peuvent consacrer la majeure partie de leur temps. Souvent les frères cadets et leurs familles étaient installés géographiquement selon une tactique permettant de couvrir le mieux possible la zone d'activité des colonies marchandes assyriennes. Chacun des membres d'une telle firme a son propre capital et peut exercer l'activité de façon indépendante, en dehors de la firme „mère”. Comme exemple des firmes familiales nous pouvons citer les familles d'Imdilum²³, Pūšu-kēn et Innāya.

Selon les archives, la famille d'Imdilum était une famille de commerçants de père en fils sur trois générations. La figure la plus importante était Imdilum. Son „père”, Šu-Laban, était un commerçant de Cappadoce. Šu-Laban devait jouer un rôle considérable dans la vie d'Imdilum, car il est toujours mentionné par une formule au début des lettres.

Imdilum a fait du commerce avec ses oncles, frères de son père, et aussi avec ses propres frères. Les femmes citées dans les documents, vis-à-vis d'Imdilum ont aussi bien la responsabilité d'expéditrices que celle de destinataires. Nous trouvons parmi les femmes le nom de Lamassi – l'épouse de Pūšu-kēn, et Ahaha – leur fille. La présence de ces personnages dans les documents d'Imdilum signifie que les relations entre la famille d'Imdilum et celle de Pūšu-kēn sont très étroites. Fils aîné de Šu-Laban I, Imdilum travaille à Kaniš pour l'agence principale qui se trouve à Aššur. Imdilum confiait ses affaires à ses enfants masculins, ses fils Amur-ilī II et Puzur-Ištar.

²² C. M i c h e l, *Les enfants des marchands de Kaniš*, dans: B. Lion, C. Michel, P. Villard (éds.), *Enfance et éducation dans le Proche-Orient ancien*, Ktéma 22, 1997, 91-108.

²³ M. I c h i s a r, *Les archives cappadociennes du marchand Imdilum*, Études Assyriologiques. ERC, cahier n°3, Paris 1981.

Sa fille aînée, Ištar-bāšti²⁴ avait aussi de l'influence sur le commerce familial, mais il semble qu'elle n'ait jamais atteint l'autorité de son père et le pouvoir absolu. Elle reçoit, en personne ou avec son frère Amur-ilī, des lettres expédiées par son père.²⁵ Elle réside à Kaniš, et de temps à autre elle retourne à Aššur.²⁶ Lorsqu'elle se trouve à Kaniš, elle semble être chargée en compagnie d'Amur-ilī, de la direction de la branche coloniale de la firme.²⁷ Tous deux vendent les marchandises de leur père²⁸, recouvrent ses créances et tiennent à jour ses archives.

À côté de leur caractère familial, les firmes paléo-assyriennes révèlent un caractère contractuel. L'agence créée à Kaniš est la branche de l'agence principale fondée à Aššur.

IV. Le commerce entre les Assyriens et les Cappadociens

4.1. La direction d'Aššur vers la Cappadoce

a) Les ressources naturelles assyriennes

Aššur, est situé sur la rive gauche du Tigre, entre le Zab inférieur et le Zab supérieur. La géologie du terrain sur lequel s'est développé Aššur est constituée de roches sédimentaires et de sédiments récents. En ce qui concerne l'agriculture dans l'environnement d'Aššur on cultive l'orge et le blé. La culture des céréales facilitait l'exploitation des moutons et des chèvres. Cela permettait d'obtenir de la laine, importante pour la production des tissus. Le commerce entre Aššur et Anatolie consistait dans l'exportation d'étain et d'étoffes vers l'Anatolie. Une partie des étoffes était tissée à Aššur, mais une autre partie était importée de Babylonie. D'Anatolie à Aššur les commerçants importaient de l'or, d'argent et des matières précieuses. L'étain exporté par les Assyriens provenait probablement du Plateau Iranien. Dans la documentation mariote nous trouvons des indications sur le trafic de l'étain qui, depuis la région d'Ešnunna et de Sippar, descendait en Babylonie jusqu'à Larsa. Les archives du palais de Zimri-Līm montrent une troisième branche, passant par l'Euphrate et se poursuivant vers l'Ouest, jusqu'à Alep et Ugarit.²⁹

²⁴ Sur Ištar-bāšti voir les articles de M. T. Larsen, OACC 17, 90, et J. Lewy, ArOr 18/3, 19, 173; ArOr 44, 374; ArOr 49, 421-422.

²⁵ CCT IV 28a (pp.229-231): à Ištar-bāšti et son frère Amur-Ilī, de leur père.

²⁶ BIN VI 230 (p. 90-91): l'expédition des étoffes à Kaniš.

²⁷ TC III 56 (p.251): Imdilum à Ištar-bāšti, à propos des dispositions sur le commerce. TC III 57 (p.252-253): le père à Ištar-bāšti et Amur-Ilī.

²⁸ CCT V 41b (p.105-106); sur le contrat de transport, la précision sur le gobelet de 14 sicles d'argent destiné à Ištar-bāšti.


²⁹ F. J o a n n è s, *L'étain, de l'Elam à Mari*, RAI 36, Ghent 1991, 67-76. F. Joannes renvoie dans son article à l'analyse des lettres faites par J. -M. Durand: ARM VII p. 233, ARM VIII p. 337-338.

b) Les types de marchands assyriens

Au sein des marchands paléo-assyriens on distingue trois types de personnages.³⁰ Les premiers, sédentarisés à Aššur, voyagent peu et ont de nombreux agents et représentants en Anatolie. Les seconds ont une position intermédiaire, ils représentent les chefs des branches anatoliennes des firmes et résident à Kaniš. Les chefs sont tout le temps en voyage entre Aššur et Kaniš et en Asie Mineure. Les troisièmes types de marchands résident dans les petites villes (cités) – États d'Anatolie et ils sont subordonnés aux deux premiers groupes. D'habitude, le plus âgés demeurent à Aššur, les plus jeunes partent en caravanes en Anatolie pour y faire du commerce.

Des tablettes paléo-assyriennes, comportant 300 documents, apportent des précisions sur une famille de marchands qui porte le nom d'Innāya.³¹ Il faut distinguer deux personnages portant le même nom: Innaya. L'un d'eux résidait à Aššur, l'autre était installé à Kaniš, ou quelque part en Anatolie. Leur activité respective permet de les distinguer.

Innaya, fils d'Amurāya effectuait des remises ou des prêts d'or et d'argent. Il faisait le commerce des étoffes (un seul texte) et assistait en tant que témoin soit à un remboursement, soit à un prêt, soit à un contrat de dépôt (minorité de tablettes).

Innaya, fils d'Elali était impliqué dans le commerce, il possédait de l'argent provenant de la vente des marchandises, surtout de l'étain. Il accordait des prêts avec intérêt à d'autres marchands/commerçants. Il était connu pour le trafic d'étoffes de toutes sortes en Asie Mineure. Comme un marchand, il était le représentant du *kārum* de Kaniš dans une reconnaissance de  et aussi le témoin d'un contrat de transport. Innaya était en relation avec les **commerçants** *tamkārum* et avec les autorités anatoliennes ou assyriennes.

Le terme *tamkārum* désigne celui qui est chargé des ventes. Malgré le rôle du *tamkārum* qui est difficile à définir, nous pouvons définir ce personnage de deux façons. C'est un marchand officiel et agréé qui effectue aussi une activité privée contractuelle. Il est admis que la caractéristique principale est l'anonymat du *tamkārum*. Un *tamkārum* pouvait reconnaître une créance, il était le débiteur et payait la taxe commerciale appelé *dātum*. La fonction de *tamkārum* n'était pas reconnue par tous marchands assyriens.³² Avec Innaya ont collaboré deux *tamkārum*: Kura et Ilšu-rabi.

L'étain arrivait régulièrement à Mari pour repartir en direction d'Alep, Qaṭna, Karkemiš et aiôr. Souvent l'étain était un bon cadeau dans la pratique des dons et des contre-dons diplomatiques, le *sūbultum*, le *sūrubtum* ou le *qištum*, apporté à Mari par les envoyés de roi.

³⁰ C. M i c h e l, *Innāya...*, 48.

³¹ C. M i c h e l, *Innāya...*, 51-54.

³² P. G a r e l l i, *Marchands et tamkāru assyriens en Cappadoce*, Iraq 39, 1977, 105-107.

A Kaniš on note la classe des marchands en fonction des récipiendaires de la marchandise qui organisent la vente sur place, réexpédient les produits vers les autres agents ou représentants en poste. Ils se chargent de troquer cette marchandise contre des métaux précieux.

c) Les moyens de transport – la caravane, la contrebande

En analysant les documents, il est possible de reconstituer la manière dont fonctionnait la caravane des commerçants assyriens.³³ Son équipement est effectué par les frêteurs, *kassārum*. La conduite est assurée par les conducteurs d'ânes, *saridum*, sous le contrôle de „transporteurs” ou „propriétaires”. Le guide de la caravane obtient les frais du voyage pour l'entretien des ânes et de l'équipage. Le guide reçoit son salaire pour acheter les habits et la nourriture. L'autre personne responsable du commerce des marchandises portées à dos d'ânes est chargée de transmettre le contrat du transport au marchand résidant dans une ville éloignée. L'une des tablettes contient l'énumération du transport et les instructions destinées au responsable de la caravane. En tant que représentant, on connaît le personnage de Kukulānum, chargé de relever les taxes et des dépenses.³⁴ Enlilbani était l'un des expéditeurs de la caravane.

Les marchands n'étaient pas toujours honnêtes à l'égard des autorités locales anatoliennes, on connaissait un marché clandestin, bien organisé. La contrebande porte le nom de *pazzurtum*³⁵ et la pratique de faire voyager et vendre les marchandises en cachette est nommée *harrān suqqinim*³⁶, ce qui signifie „une route étroite”.

4.2. La direction de la Cappadoce vers Aššur

a) Les ressources naturelles cappadociennes

Sur le plan géologique, la région d'Anatolie et de la Cappadoce sont avant tout constituées de roches sédimentaires mais aussi des massifs volcaniques. C'est une région riche en cuivre et en fer. Les roches paléozoïques présentes dans les Montagnes de Taurus et au sud du Lac de Van produisaient de l'argent. Cette partie de l'Asie Mineure est couverte de forêts de conifères et de végétation méditerranéenne. La température annuelle moyenne varie de 15 à 0°C et les précipi-

³³ Sur un transport des caravanes voir: M. R o a f, *Atlas de la Mésopotamie...*, 112-113.

³⁴ TC III 67; CCT III 27a.

³⁵ ATHE 62.

³⁶ KTH 13

tations de 400 à 600 mm par an permettent la culture des céréales et des végétaux. Les animaux domestiqués sont les moutons et les chèvres. L'identification des sources minérales est importante pour notre sujet, car le marché assyrien consistait en importation de cuivre (un peu), surtout d'argent et du fer de météorite depuis l'Anatolie vers Aššur.

b) L'organisation des cités-colonies en Asie Mineure

En Anatolie du début du II millénaire, les villes se constituaient en principautés indépendantes. Les Etats anatoliens ne sont pas unis administrativement selon certaine politique. Des autorités, autour de la personne du roi, *rubā'um*, résident dans un palais. Le palais est à la fois une demeure et un siège politique. Nous supposons qu'en pratique, c'était un système féodal donnant le privilège de gouverner à un seul prince qui soumettait à son pouvoir les princes vassaux.³⁷ C'est un exemple de monarchie féodale.

Au palais siègent aussi les reines. On ne sait pas si elles sont ou non des épouses de roi mais elles ont un pouvoir politique. La bureaucratie palatiale est représentée par la fonction de *rabi simmiltim*, le „grand de l'escalier” qui filtraient les gens venant chez le roi ou chez la reine. La fonction du cadastre appartient au *rabi sikkatim*.

En ce qui concerne les relations entre les marchands assyriens et les pouvoirs anatoliens, nous relevons des contacts politiques sous forme d'accords, *šiprum ša ālim* („envoyés de la Ville” = Aššur), de traités et de serments. Ce sont les accords bilatéraux, conclus par des souverains et des représentants du *kārum*. Les contacts privés se bornaient à des relations d'affaires et à des mariages mixtes.

Les Assyriens venus en Anatolie installent dans les villes des comptoirs de commerce liés à l'administration locale. L'exemple de ce type d'institution est le *kārum* dans les grandes villes anatoliennes et le *wabartum*, organisé comme le *kārum* mais installé dans des villes moins importantes.

– le *kārum* à Kaniš de Cappadoce

On n'a pas découvert le quartier des commerçants paléo-assyriens en Aššur. Par contre à Kaniš, un tel quartier a été retrouvé. Selon des données de documents, il portait le nom de *kārum*. L'origine du nom *kārum* vient du sud de la Mésopotamie et désigne un endroit au bord du fleuve qui donne de la place pour un marché. Un *kārum* signifie aussi un quai, une rivière ou un bateau. Au sens propre, le *kārum* à Kaniš est l'endroit où, au bord de la ville principale, se sont installés des marchands assyriens.

³⁷ CCT IV 30a (= C. M i c h e l, *Innāya*..., n° 48).

Grâce aux recherches archéologiques, il est possible de reconstruire le type des maisons dans lesquelles vivaient les marchands assyriens. Elles étaient bâties le long de la rue. C'étaient des maisons qui avaient des murs en briques crues. La base des murs était construite en pierres. Au cours des fouilles il fut possible de reconstruire une pièce d'entrée, *ekallum*, des escaliers et des étages. A l'intérieur se trouvaient des magasins pour les métaux ou pour des tablettes, *maššarum*. On a retrouvé dans les tombeaux des vases anatoliens. Une des caractéristiques des maisons riches était leur largeur (60 m.) et l'installation d'un four à pain. Des marchands plus pauvres achetaient leurs pains et vivaient dans des maisons plus petites.

Le *kārum* à Kaniš comportait un bâtiment collectif appelé *bēt kārim*. Nous supposons que le *bēt kārim* disposait d'un conseiller, d'un scribe et de son sceau. Jouant un rôle administratif et économique, le *bēt kārim* était considéré comme la principale institution pour les Assyriens éloignés d'Aššur. Intermédiaire, le *kārum* était soumis à l'autorité du *bēt ālim* (Hôtel de Ville) ou *bēt limmim* (maison d'éponymes) à Aššur.³⁸ A l'intérieur du *kārum* – le quartier des commerçants, se trouvait la place de marché, *mahirum*. Ce terme au sens strict désigne „un marché”, c'est-à-dire un endroit où certains marchands vendaient et d'autres achetaient.³⁹

Les commerçants assyriens ont certaines obligations financières à l'égard des autorités anatoliennes. L'obligation de payer une taxe est prévue par un traité officiel. Une telle taxe est le *dātum*⁴⁰ prélevée par un royaume qui a été traversé par une caravane. Il y a cependant certaines interprétations du terme *dātum*. Il est lié à celui de *qaqqadatum* qui nous renvoie à l'investissement consenti par des marchands au *bēt kārim*. *Dātum* peut signifier aussi la taxe dont le montant varie selon le valeur de la marchandise transportée par la caravane. Il peut aussi désigner les dépenses effectuées durant la route.⁴¹ Les autres taxes prélevées en Anatolie sont: le *nišatum*⁴² et le *šaddu'utum*⁴³. A Aššur les marchands sont tenus de payer au *bēt ālim* la taxe d'exportation *wašītum*⁴⁴.

– le *kārum* de Durhumit et les autres villes anatoliennes

Pour parler des relations entre les Assyriens-commerçants résidant en Assyrie et en Cappadoce il faut analyser aussi les tablettes qui relatent les contacts avec

³⁸ TC I 4; KTP 14.

³⁹ K. R. V e e n h o f, *Aspect of Old Assyrian Trade and its Terminology*, Studia et Documenta X, Leiden 1972, 389-390. CAD M, Part I, 92-93.

⁴⁰ BIN VI 79.

⁴¹ K. R. V e e n h o f, *Aspects of Old Assyrian Trade...*, 219; 296; 301. „di'atu”: CAD D, 130b - à l'époque paléo-babylonienne „la part”.

⁴² 108; TC III 67; CCT III 27a; ATHE 62; KTH 13.

⁴³ EL 108; TC III 67.

⁴⁴ CCT III 27a.

les villes „satellites”. 70 tablettes du niveau II du *kārum* retrouvées à Kaniš⁴⁵ mentionnent la cité Durhumit. Dans les sources hittites, la ville D/Turmitta est citée parmi les autres comme la cité des provinces anatoliennes confiée par le roi Muwatalli (II) à son frère – Hattusili (III).⁴⁶ Cette ville sert d'exemple de ville d'Asie Mineure connue surtout par ses institutions commerciales importantes dans le contexte du phénomène colonial assyrien.

Les marchands assyriens intéressés par le commerce de cette ville où leurs voyages d'affaires les mènent de temps à autre, y avaient installé une sorte de „comptoir commercial”. Ils peuvent y effectuer des dépôts à leur nom. Ce comptoir, le *kārum*, est représenté par l'assemblée plénière, sous la désignation *šuharum/rabum* – petits et grands.⁴⁷ Le *kārum* joue un rôle à la fois économique et juridique. Il perçoit la taxe – *dātum* prélevée sur les caravanes de marchandises en fonction de leur valeur et de la distance parcourue.⁴⁸ Le paiement de la taxe prévue pour un séjour dans la ville pose souvent les difficultés. Les marchands ne veulent pas payer deux fois: étant en passage dans une ville, ils expliquent que le but de leur voyage est l'autre ville.

Lors de ces litiges entre commerçants, le *kārum* de Durhumit peut également intervenir en cas de conflits répétés entre marchands, dans l'attente d'un règlement défini par le *kārum* de Kaniš ou bien même par l'Hôtel de Ville d'Assur.⁴⁹

Les lettres échangées entre le *kārum* de Kaniš et le *kārum* de Durhumit confirment que cette institution à Durhumit était subordonnée à celle de Kaniš.⁵⁰ En revanche, le *kārum* de Durhumit était hiérarchiquement supérieur aux *wabartum* des petites localités voisines. Par exemple, le *wabartum* à Ullama était subordonné au *kārum* à Durhumit. De même, les *wabartum* de Tuhipiya⁵¹, Tišmurna, Tewmīya étaient soumis à Durhumit.

On est documenté sur Tewmīya par un texte de la période *Ib* du *kārum* de Kaniš.⁵² C'est une lettre expédiée au *kārum* de Kaniš par celui de Tewmīya. C'est la lettre mentionnée des envoyés de Durhumit qui se sont adressés au prince de Tewmīya

⁴⁵ Les 70 tablettes mentionnant le nom de cité de D/Tarhumid/t contiennent 46 lettres privées, 10 procès-verbaux ou contrats, 8 reconnaissances de dettes et 3 notices comptables. Sur l'analyse de ce matériel voir: C. Michel, *Durhumit, son commerce et ses Marchands*, 253-273.

⁴⁶ Les rois de Hatti, M. R o a f, *Atlas de la Mésopotamie et du Proche-Orient Ancien*, trad. P. T a l o n, Brepols 1991, 137.

⁴⁷ M. T. L a r s e n, CTMM I 97.

⁴⁸ ICK II 293.

⁴⁹ ICK I 86 = ICK II, 141.

⁵⁰ TC I 35.

⁵¹ CCT V, 18.

⁵² Voir la note 22 dans l'article de C. M i c h e l, *Durhumit...*, 271: Kt f/k 83 édité par K. B a l k a n.

pour conclure un traité. Ce document nous renseigne sur la géopolitique de cette région à l'époque du *kārum Ib*.

A Durhumit, comme à Kaniš existent des petites firmes liées aux firmes principales fondées par de familles à Aššur. En tant que représentants des intérêts familiaux au *kārum* de Durhumit, nous connaissons deux personnages: Amur-Ištar et Iddin-Ištar. Le commerce de plusieurs familles repose sur le marché du cuivre. Les étoffes de Kaniš sont échangées (mais aussi vendues) sur le marché de Durhumit contre le cuivre⁵³, l'or, le fer de météorite⁵⁴ et l'argent.⁵⁵ Les ânes suivent le même sort.

On remarque la différence entre la signification matérielle et usuelle de l'or et de l'argent. Ces métaux y ont davantage le statut de moyen (le type de future monnaie?)⁵⁶ d'échange que celui de marchandise. L'or est un matériau plus exceptionnel, plus onéreux. L'argent possède pour les habitants de Durhumit une place plus importante que le cuivre, en revanche, l'or s'y fait aussi rare que l'étain. Ces métaux très recherchés par les négociants assyriens constituent le but de leur commerce entre Aššur et l'Anatolie. La vente de l'étain et des étoffes leur permet de repartir avec l'or et l'argent en Assyrie.

A propos des contacts entre les habitants de Durhumit et ceux de Kaniš, rien n'est sûr, même si la documentation retrouvée à Kaniš contient deux messages comprenant dans leur en-tête le *kārum* de Durhumit. C'est un sujet à approfondir dans les limites de la documentation disponible.

Conclusion

Les archives des marchands nous renseignent sur certaines institutions à l'époque du *kārum II* et *kārum Ib* de Kaniš. L'analyse des documents montre avant

⁵³ Les marchands assyriens achètent à Durhumit le cuivre. Le cuivre acheté à Durhumit provient de deux centres de production: Taritar(a) et Tišmura (ICK II 54; CCT IV 27a). Le cuivre est mis en vente, traité puis exporté vers d'autres villes d'Asie Mineure. Ce sont de grandes quantités de cuivre: 1 et 6 talents de cuivre = 30 à 180 kg. L'objet d'opérations commerciales s'explique par une consommation accrue de cuivre qui seul ou allié à l'étain sert à la fabrication du bronze (sept parts de cuivre pour une part d'étain).

⁵⁴ Les documents illustrant le commerce de Durhumit font allusion à la présence de métal *ašī um/amūtum* dans cette localité. Ce terme, faisant l'objet de nombreuses études, correspondrait au fer de météorite. Ce métal rare, très recherché par les marchands assyriens constitue un monopole commercial de l'Hôtel de Ville et des dirigeants d'Aššur. Son marché est sous contrôle du pouvoir anatolien. (CCT VI 12a; CCT II 16 b + 17 a).

⁵⁵ BIN IV 49; BIN IV 52; BIN IV 87; CCT VI 18c.

⁵⁶ Marvin A. P o w e l l, *Money in Mesopotamie*, JESHO 39, Part 3, 1996, 224-242. L'article porte sur l'histoire monétaire dans le contexte de l'économie du POA qui soulignait avant tout la valeur du poids de l'argent et des grains de blé. Voir aussi la note de E. Ch. L. Van der Vliet sur le livre de Gyselen Rika, *Circulation des monnaies, des marchandises et des biens*, (1993), BO 1/2, 1996, 39-41. F r e b u f f a t, *La monnaie dans l'Antiquité*, Picard, Paris 1996, 23-40.

tout le fonctionnement du *kārum* dans les différentes villes anatoliennes, dont le *kārum* à Kaniš est le modèle.⁵⁷

Nous apercevons la décentralisation de la politique assyrienne par rapport au fonctionnement des institutions assyriennes d'Anatolie du *kārum II*. Si dans un premier temps, tous les *kārum* anatoliens sont sous la juridiction de celui de Kaniš, lui-même directement subordonné au *bēt ālim* d'Aššur, à une époque récente, les *kārum* des cités d'Asie Mineure ont gagné en autonomie et traitent directement avec les gouverneurs locaux anatoliens.

Le commerce donne lieu à un échange compris dans un sens matériel mais aussi culturel. Sur le plan social, les mariages mixtes ainsi que les familles fondées loin du foyer principal montrent à la fois la diversité des contacts avec les étrangers et l'unité des préoccupations des Assyriens. Il semble que la preuve de bons contacts avec les Anatoliens est l'assimilation totale de la culture de vie quotidienne. L'architecture du *kārum* à Kaniš habité par les marchands assyriens, le tracé des rues, la construction des maisons et leur aménagement, était du type anatolien. Nous le savons grâce aux fouilles archéologiques. Si les archives privées des marchands assyriens n'avaient pas été découvertes, il ne serait pas possible d'estimer que Kaniš accueillait des étrangers. Cette accommodation culturelle, mais qui ne concernait pas la religion des Assyriens, reste en opposition avec l'activité des Assyriens installés en Anatolie. Ils entreprennent des initiatives commerciales. Ce sont eux qui sont venus en caravanes dans plusieurs villes anatoliennes, et y restent pour réaliser des affaires. Les marchands assyriens imposent une écriture cunéiforme dans les villes dont ils ont reconnu l'intérêt commercial. Les tablettes comptables, aussi importantes également pour les Anatoliens et pour les Assyriens, sont rédigées en langue assyrienne. Nous ne sommes pas renseignés sur la langue propre des Anatoliens. Malgré l'analyse des noms propres qui montre les traces hittites, nous manquons de précisions.

Grâce à la correspondance entre les marchands, il est possible de reconstruire les principes des contacts commerciaux au Proche-Orient: l'exportation et l'importation des métaux et des tissus basée sur l'activité d'une firme commerciale ayant son fondement dans la famille patriarcale. Nous soulignons la position de la femme assyrienne liée activement aux membres d'une firme.

En comparant le commerce maritime en Babylonie et celui de Haute Mésopotamie et d'Asie Mineure, nous constatons que le phénomène de firme commerciale construite par la famille est attesté seulement au nord de la Mésopotamie. Tandis que l'action des associations maritimes au sud est ponctuelle, l'activité des firmes assyriennes est constante. On note la valeur de l'argent pesé qui est à l'origine

⁵⁷ Les sources mariottes citent l'activité des marchands au *kārum* de Sagaratum (ARM XIV 64, A. 317), Qatna (ARMT XXVI 530) et Karkemiš (A. 2241 = J. -M. Durand, Mari 6, 1990, 83-216.): C. M i c h e l, *Une maison scellée dans le kārum*, Florilegium marianum II, Mémoires de NABU n° 3, Paris 1994, 285-290.

lointane de la monnaie. Enfin, les archives des marchands nous informent sur la constructions des institutions urbaines telles que palais, *bēt ālim* et *bēt limmim*.

Les archives des marchands assyriens créent un dossier de la première importance en ce qui concerne l'histoire de la Haute Mésopotamie du second millénaire avant J.-C. et doivent être confrontées constamment aux récentes découvertes archéologiques.

Annexes

L'analyse des relations entre des Assyriens habitant d'Aššur et ceux de Kaniš consiste à rechercher du matériel historique découvert sur les tablettes dites „cappadociennes”.⁵⁸ Ecrites en signes cunéiformes, elles donnent des informations formulées dans la langue paléo-assyrienne, utilisée au nord du Proche-Orient au début du II-e millénaire avant J.-C. D'où vient le nom „cappadociennes” donné aux tablettes retrouvées sur le terrain des fouilles archéologiques à Kültepe? La ville turque, Kültepe, portait à l'époque le nom Kaniš. L'espace géographique dans lequel se trouvait Kaniš (38°42' N-35°19' E) a son nom historique: la Cappadoce. Etant donné que le grec était la langue de cette région durant les siècles de colonies hellènes, l'analyse philologique du nom „cappadoce” renvoie aux termes qui contiennent ces racines. La Cappadoce était réputée pour ses câpriers. Les boutons de fleur du câprier sont connus, par exemple, comme confits au vinaigre. Il fallait cueillir ces boutons juste à point. Ainsi le terme *kappadokia* vient de kappa – piz (câpre) + dokeuw (épier, attendre comme en embuscade).⁵⁹

L'ancien terme *kappadokia* renvoie aussi au nom *Katpatuka* mentionné dans les inscriptions achéménides. Le nom hittite pour la Cappadoce est *Kizzuwatna*.⁶⁰ Parmi les étymologies proposées, *Katpatuka* serait „das Land des Tucha oder Ducha” ou „das Land der schönen Pferde”. Autres étymologies: *Cappadox*, fils de Ninyas; la rivière *Cappadox* affluent de l'Halys. Des auteurs anciens qui ont employé le nom de Cappadoce sont: Polybe, Strabon, Pline, Tacite (*Amicales* II 60, 4) et Hérodote.

Dans son étude récente, D. French⁶¹ analyse les inscriptions gravées sur les pierres routières (milestone) et sur les signes du système routiers (roads-sys-

⁵⁸ L. L. O r l i n, *Assyrian Colonies in Cappadocia*, Studies in Ancient History I, Hague, Paris 1970. Dans l'Appendix „A”, section „E” l'auteur propose la bibliographie concernant la géographie de textes cappadociens E. Voir aussi la préface du livre, „Introduction and geographical milieu”, 23-44.

⁵⁹ M. C o i n d o z, *D'où vient le nom Cappadoce*. *Archologia* 241, 1988, 48-59; N. T h i e r r y, *La Cappadoce depuis l'Antiquité*, Histoire et Archéologie 63, 1982, 14-19.

⁶⁰ L. F r a n c k, *Sources classiques concernant la Cappadoce*, RHA 24, 1966, 6-122. Pour les études de Hommel et Herzfeld du fin de XIXe et au début du XXe siècle voir la note 1 à la page 9.

⁶¹ D. F r e n c h, *The definition of territoires: Cappadocia*, dans: *La Cappadoce méridionale jusqu'à la fin de l'époque romaine*, ERC 1991, 49-59, „By a combination of these two sources, it has

tem). Il est possible d'estimer que le terme „*caput viae*” exprimait que la province romaine avait ses frontières fixes, possibles à reconstruire grâce aux cartes de routes romaines.

En dehors des pistes grecques et romaines nous avons aussi des informations venant de la Bible.⁶²

Liste des sigles utilisés dans cet article

Ac	Actes des Apôtres (dans le Nouveau Testament)
AfO	Archiv für Orientforschung
ARM	Archives Royales de Mari
ArOr	Archiv Orientalni
BIN	Babylonian Inscriptions in the Collection of J. B. Nies
CAD	Assyrian Dictionary of Chicago
CCT	Cuneiform Texts from Cappadocian Tablets in the British Museum
EPHE	École Pratique des Hautes Études (Sorbonne, Paris)
ERC	Éditions Recherche sur les Civilisations
HUCA	Hebrew Union College Annual
ICK	Inscriptions Cunéiformes de Kültepe
Iraq	Revue Iraq
JCS	Jurnal of Cuneiform Studies
JESHO	Jurnal of the Economic and Social History of the Orient
Kt f/k	Tablettes de Kültepe
LAPO	Littératures anciennes du Proche-Orient
MARI	Mari, Annales de Recherches Interdisciplinaires
NABU	Nouvelles Assyriologiques Brèves et Utilitaires
Pe	épître de Pierre (dans le Nouveau Testament)
POA	Proche Orient Ancien
RA	Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale
RAI	Rencontre Assyriologique Internationale
RHA	Revue hittite et asianique
RIMA	Royal Inscriptions of Mesopotamia, Assyrian periods
SBL	Society of Biblical Literature, Writings from the Ancient World
Syria	Revue d'Art Oriental et d'Archéologie
TC	Tablettes cappadociennes du Louvre

been my intention to define territory, in particular city-territory, and offer the results as a series of notes on the historical geography of Asia Minor in the Hellenistic and Roman periods.”

⁶² Ac 2, 9 et 1Pe 1, 1.

Relacje między Assyryjczykami z Aššur i Assyryjczykami z Kaniš (pod koniec III-go i na początku II-go tysiąclecia przed Chr.)

Streszczenie

Archiwa kupców asyryjskich informują nas o niektórych instytucjach znanych w okresie określanym jako *kārum* II (ostatnia ćwierć XX-go wieku do połowy XIX-go wieku przed J.-Chr.) i *kārum* Ib (od końca XIX-go wieku do początku XVIII-go wieku przed J.-Chr.) w Kaniš. Analiza tych dokumentów wskazuje na funkcjonowanie *kārum*, czyli dzielnicy kupieckiej, w różnych miastach anatolijskich zaś *kārum* w Kaniš uważane jest jako ich model.

W okresie *kārum* II zauważamy decentralizację polityki asyryjskiej w stosunku do działania instytucji asyryjskich w Anatolii. Początkowo, wszystkie *kārum* anatolijskie podlegają jurysdykcji *kārum* z Kaniš, zaś ono samo działa pod kontrolą *bēt ālim* z Aššur. Jednak, w okresie późniejszym, *kārum* z miast Azji Mniejszej zyskują na samodzielności i przedkładają swoje sprawy bezpośrednio lokalnym rządcom anatolijskim.

Handel sprzyja nie tylko wymianie dóbr materialnych ale i bogactwa kulturowego. W płaszczyźnie relacji społecznych dochodzi na przykład do zawierania mieszanych małżeństw. Wydaje się, że jednym z dowodów na intensywność kontaktów między Assyryjczykami a mieszkańcami Anatolii jest również asymilacja anatolijskiej kultury życia codziennego przez Assyryjczyków. Potwierdza to architektura *kārum*: ślady ulic, konstrukcja domów i ich wyposażenie są anatolijskie. Gdyby nie odkrycie tabliczek pokrytych pismem staro-assyryjskim, nie przypuszczano by, że w Kaniš nie tylko przebywali, ale i mieszkali na stałe Assyryjczycy z Aššur. Akomodacja kulturowa nie dotyczyła jednak religii, Assyryjczycy powołują się bowiem w tekstach na swoje rodzime bóstwa.

Tabliczki dotyczące spraw handlowych, które są istotne zarówno dla Anatolijczyków jak i dla Assyryjczyków, zostały zredagowane w języku asyryjskim. Jednak, mimo analiz nazw własnych, które wskazują na związki z językiem hetyckim, nie wiemy nic na temat lokalnego języka anatolijskiego, którym posługiwano się w Kaniš.

Dzięki korespondencji kupców asyryjskich odnalezionej w Kaniš możliwym jest odtworzenie zasad funkcjonowania handlu na Bliskim Wschodzie w starożytności. Zarówno eksport jak i import metali oraz tkanin bazował na pracy członków rodziny, tworzących sprawny zespół małej firmy wytwórczo-handlowej. Struktura tej firmy odpowiadała organizacji patriarchalnego życia rodzinnego, gdzie główne decyzje podejmowane były przez mężczyznę, spełniającego funkcje szefa rodu. Należy jednak podkreślić pełne uczestnictwo kobiet asyryjskich w działalności rodzinnej firmy handlowej. To one pracowały w atelier tkackich w Aššur, to one też inwestowały przychody handlowe w utrzymanie lub rozbudowę rodzinnej firmy.

Porównując babiloński handel morski z handlem nazimnym z Górnej Mezopotamii i z Azji Mniejszej stwierdzamy, że jedynie w północnej Mezopotamii rozwój handlu oparty był na pracy członków rodziny tworzących małe atelier produkcyjne. Oprócz tego, firmy handlowe morskie z południa Mezopotamii działały okresowo podczas gdy asyryjskie firmy rodzinne funkcjonowały stale. Podkreślić należy również wartość ważonego srebra, które, jak należy przypuszczać, byłoby odległym przodkiem późniejszej monety. Archiwa kupców asyryjskich informują nas o strukturze instytucji miejskich takich jak pałac, *bēt ālim* i *bēt limnim*.